



Assomption Vie

# RAPPORT ANNUEL 2016

# ◇ TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	4
Message du président du conseil d'administration	6
Message du président-directeur général	8
Membres de la direction	10
Assomption Vie rend hommage aux employé(e)s qui ont contribué à son succès	11
Assomption Vie fière de contribuer au rayonnement de nos communautés	12
La santé financière d'Assomption Vie en 2016	14
Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	16
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	17
État consolidé de la situation financière	18
État consolidé des résultats	19
État consolidé du résultat global	20
État consolidé des variations des capitaux propres	21
État consolidé des flux de trésorerie	23
Notes des états financiers consolidés	24
Organigramme	75

**MASSACHUSETTS, 1903.** Notre entreprise est fondée afin d'assurer le bien-être des familles acadiennes.

**NOTRE MISSION** est toujours la même aujourd'hui, à une différence près - nous protégeons désormais des familles d'un bout à l'autre du Canada.





## ◇ Conseil d'administration

*Dans l'ordre, de gauche à droite :*

*Rangée avant :*

**Yvon Fontaine**  
B.Sc.Soc, LL.B., LL.M.

**Andrée Savoie, IAS.A**  
Présidente et directrice générale  
Propriétés Adelin

**Marcel Godbout, CPA, CA**  
Associé en fiscalité  
Bishop & Company Chartered  
Accountants Inc.

**Monique Tremblay**  
FICA, FSA, MBA

**Allister Surette**  
Recteur et vice-chancelier  
Université Sainte-Anne

*Rangée arrière :*

**Lise Casgrain, MBA, IAS.A**  
Administratrice de sociétés

**Ivan Toner, IAS.A**  
Président  
MelamTech Consulting

**Jacques Valotaire**  
FCPA, FCA, IAS.A  
Président du Conseil

**André Vincent**  
Président – directeur général  
Assomption Vie

**Yves Arseneau, CPA, CA**  
Vice-président du Conseil

**Geneviève Laforge, LL.B, ASC**  
Secrétaire générale et conseillère  
juridique principale  
Assomption Vie

*Absent de la photo :*  
**Patrick Gillespie, LL.B.**  
Président  
Ashford Investments Inc.

## Présences des membres du Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration 2016	Présences aux réunions du CA	Présences lors des réunions des divers COMITÉS	Présences lors des réunions des diverses FILIALES
Yves Arseneau	6/6	14/14	3/3
Yvon Fontaine	6/6	9/9	6/6
André Vincent	6/6	19/19	6/6
Andrée Savoie	5/6	7/7	1/1
Lise Casgrain	5/6	4/6	-
Allister Surette	6/6	9/9	-
Jacques Valotaire	6/6	22/22	9/9
Monique Tremblay	6/6	7/7	3/3
Ivan Toner	5/6	8/8	2/2
Patrick Gillespie	4/6	6/8	1/1
Marcel Godbout	6/6	8/8	3/3

## Comités du Conseil

**Gouvernance** : Assurer la constitution, le développement et le fonctionnement optimal du Conseil d'administration et de ses comités. Assister le Conseil d'administration dans son mandat de surveillance, particulièrement en matière de gouvernance. Agir pour le Conseil d'administration lorsqu'il n'est pas pratique pour celui-ci de se réunir.

**Audit** : Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de vérification, de surveillance financière et de gestion des risques.

**Placement** : Représenter le conseil d'administration dans l'élaboration et le suivi des politiques de placements de la compagnie, dans l'examen du rendement des caisses de retraite et dans l'examen de l'approche d'appariement.

**RH** : Planifier la relève et doter les postes de la haute direction, émettre des recommandations au niveau de la philosophie de rémunération et réviser les formules de rémunération, examiner les pratiques de gestion des ressources humaines, examiner le régime de retraite.

**Révision** : Examiner les opérations entre la Compagnie et des apparentés afin de mesurer l'impact sur la solvabilité et la stabilité de la Compagnie et d'assurer le respect des lois applicables.





## ◇ Message du président du conseil d'administration

Assomption Vie a affiché de bons résultats en 2016, notamment en matière de rentabilité, réalisant des profits se classant au 3<sup>e</sup> rang des plus élevés de son histoire! Cette performance mérite d'être soulignée en raison des défis importants qu'a dû relever la compagnie dans un marché de l'assurance de plus en plus concurrentiel.

Nous attribuons ce succès aux efforts consentis par l'équipe de direction, à nos relations bien établies avec nos partenaires d'affaires, ainsi qu'au soutien indéfectible de nos employés.

À cet égard, je tiens à souligner qu'Assomption Vie s'est à nouveau classée, cette année, parmi les employeurs de choix Aon au Canada dans la catégorie platine. Il s'agit là d'un gage concret de satisfaction de la part des employés d'Assomption Vie. C'est une réussite et une reconnaissance dont nous pouvons être fiers.

### **VIGILANCE INSTITUTIONNELLE**

Au cours de 2016, nous avons suivi de près la mise en œuvre du plan stratégique qui en était à sa première année de déploiement. Il vise à doubler notre chiffre d'affaires. Le conseil d'administration juge que ce dossier est très important à la poursuite de la croissance et de la compétitivité d'Assomption Vie.

Nous avons également prêté une attention particulière aux résultats de la réorganisation interne qui a eu lieu en 2015 au sein de l'équipe de direction, ainsi qu'à celle du service du marketing et des communications en 2016. Il en a notamment résulté la nomination de monsieur Denis Tremblay à titre de vice-président aux ventes et au marketing.

### **GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

Deux membres du conseil d'administration, messieurs Patrick Gillespie et Marcel Godbout, nous ont informés, en cours d'année, qu'ils ne solliciteraient pas de nouveau mandat en 2017, après y avoir siégé durant deux ans. Des raisons personnelles ont motivé leur décision. Je tiens à les remercier de leur appui et de leur collaboration. Nous avons donc amorcé le processus de sélection visant à pourvoir ces deux postes au conseil d'administration.

Le conseil d'administration a continué de veiller à la bonne gouvernance de la compagnie en matière de contrôles internes et de gestion des risques. Notre devoir fiduciaire nous amène à respecter nos obligations envers nos mutualistes et à remplir notre mandat avec une rigueur irréprochable.

Enfin, le conseil d'administration a accordé une attention particulière à la mise à jour de la préparation du nouveau plan stratégique de la filiale Placements Louisbourg, l'une des rares firmes de gestion de placements établies dans les provinces de l'Atlantique. Le plan stratégique de Placements Louisbourg a pour objectif de doubler sa rentabilité d'ici 2021. Nous estimons que cette firme est porteuse de possibilités inexplorées de croissance financière pour Assomption Vie.

### **FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

De nos jours, les conseils d'administration doivent composer avec un contrôle réglementaire accru, une concurrence plus vive des marchés et des partenaires d'affaires aguerris. Le rôle et les responsabilités des membres de conseils d'administration ont donc évolué et sont devenus plus complexes. Le conseil d'administration accorde, par conséquent, une grande importance à la formation de ses membres et a d'ailleurs adopté, cette année, une politique de formation à cet égard.

Le conseil d'administration encourage ainsi ses membres à s'inscrire au Programme de perfectionnement des administrateurs de l'Institut des administrateurs de sociétés. Déjà, cinq d'entre eux ont acquis le titre professionnel I.A.S.A.

### **REMERCIEMENTS**

Je termine ma première année à la présidence du conseil d'administration d'Assomption Vie et j'en suis très honoré.

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration, l'équipe de direction, les employés, notre réseau des ventes et nos clients, ainsi que le personnel de Place de l'Assomption et de notre filiale Placements Louisbourg, de leur appui, de leur écoute et de leur dévouement.

Le président du conseil d'administration,



**JACQUES VALOTAIRE**



## ◇ Message du président-directeur général

Profondément ancrée dans la trame historique de l'Acadie, Assomption Vie a entrepris, en 2016, une grande transformation pour assurer sa croissance à long terme. Sous l'impulsion d'une nouvelle planification stratégique, nous avons solidifié nos fondations et démontré que nous avons la capacité de nous adapter en peaufinant nos produits et services, nos façons de faire et notre expérience client. C'était là un défi ambitieux, mais nous l'avons relevé pour mieux positionner notre entreprise. Notre transformation n'est pas encore terminée, mais nous avons maintenant plus d'agilité que jamais pour saisir d'autres parts de marché et nous surpasser.

En 2016, nos lignes d'affaires ont connu une évolution satisfaisante. L'actif sous gestion a atteint 1,6 milliard de dollars. Le résultat attribuable aux titulaires de polices a atteint 7,3 millions de dollars, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'an dernier, mais ce chiffre se situe au-delà de ce que nous avons planifié. Le revenu en primes est, quant à lui, passé à 185 millions de dollars. À la fin de l'exercice, l'avoir des titulaires de polices s'élève à 121 millions de dollars, une augmentation de 3,5 % comparativement à 2015.

## APPROFONDIR L'EXPÉRIENCE CLIENT DANS UN MONDE CONNECTÉ

L'innovation a continué d'être un axe de notre stratégie et nous continuerons de proposer de nouveaux produits, comme la nouvelle gamme de produits d'assurance individuelle sans exigence médicale que nous avons lancée.

Conscients que nos clients ont des préférences qui changent, nous avons mis le cap sur les technologies numériques et les canaux de distribution alternatifs afin de leur répondre quand ils le veulent et comme ils le veulent. Nous avons ainsi optimisé les notions de commodité et de proximité afin de disposer de nouveaux points d'accès pour rejoindre les consommateurs.

Nous avons aussi analysé les moyens d'améliorer l'expérience client au maximum. En 2017, la qualité de l'expérience sera d'ailleurs au cœur de nos priorités. Nous centrerons nos efforts sur les compétences, la confiance et les relations à long terme. Et même avec l'arrivée des médias sociaux, des technologies numériques et des canaux alternatifs, nous nous obstinerons à demeurer une entreprise à visage humain, qui sait personnaliser ses produits et services aux besoins des clients.

## UNE COMPAGNIE DE CHOIX ASSOCIÉE À DES PARTENAIRES DE CHOIX

Même si nous avons souscrit au changement en 2016, nous avons maintenu nos valeurs sûres en misant sur nos distributeurs actuels. Dans cette perspective, nous avons utilisé la grande diversité de notre savoir-faire manufacturier pour leur fournir des outils, des produits et des technologies encore meilleurs. Leurs succès, jamais démentis, seront encore plus ressentis.

Fait marquant, nous avons également établi nos trois premiers partenariats stratégiques. Nous comptons bien profiter de cette dynamique de pleine synergie pour croître et nous propulser vers l'avenir.

## NOS EMPLOYÉS : L'EMPREINTE DE NOTRE RÉUSSITE

Tout au long de la mutation que nous avons entamée en 2016, nos employés ont démontré qu'ils étaient soucieux de bien faire les choses et d'encourager une saine culture du rendement. Nous tenons à les remercier pour leurs talents et leur passion.

Ces talents et cette passion ont retenti dans plusieurs sphères. C'est grâce à nos employés qu'Assomption Vie a rendu meilleures les communautés où elle est présente. Et c'est grâce à eux aussi que les clients nous ont accordé leur confiance. Leur esprit d'équipe et leur efficacité ont fait la différence dans un contexte de repositionnement et d'amélioration de nos performances.

## REGARD VERS 2017

Comme une excellente transformation n'est possible qu'avec une mise en œuvre impeccable, nous veillerons, en 2017, à poser les bons gestes. Nous prévoyons raffermir nos partenariats stratégiques, accélérer notre vitesse d'exécution dans le marché et faire rayonner notre nouvelle vision de l'expérience client.

Nous laisserons aussi de plus en plus de choix aux clients afin qu'ils puissent mieux communiquer et travailler avec nous, en plus d'affirmer notre présence dans une ligne d'affaires que nous souhaitons développer : l'épargne retraite collective.

Nous sommes optimistes quant à cet avenir qui est réellement entre nos mains et qui nous laisse entrevoir des possibilités de croissance considérables.



## ANDRÉ VINCENT

Président du Président-directeur général

## ◇ Membres de la direction



**André Vincent**  
Président-directeur  
général



**Michel Allain**  
F.S.A., F.I.C.A.  
Vice-président,  
Actuariat



**Réjean Boudreau**  
B.A.A.  
Vice-président,  
Chef du développement  
organisationnel



**Sébastien Dupuis**  
CPA, CA  
Vice-président, Chef de  
la direction financière et  
de la gestion des risques



**Rachelle Gagnon**  
MBA, CHRP  
Vice-présidente,  
Administration et  
expérience client



**Derrick Smith, B.S.**  
(majeure informatique)  
Vice-président,  
Chef des technologies  
de l'information



**Denis Tremblay, MBA**  
Vice-président,  
Ventes et marketing

# ◇ Assomption Vie rend hommage aux employé(e)s qui ont contribué à son succès.

Assomption Vie peut compter sur le professionnalisme, la persévérance et l'amabilité de ses employés.

Lors de son assemblée générale annuelle, la compagnie tenait à souligner le travail et la détermination des employés suivants en leur remettant des Prix de reconnaissance 2016.



Prix  
d'excellence  
du président

**Odette Breau**  
Agente des appels et  
service à la clientèle



Prix  
d'excellence  
en gestion

**Jolène Cormier**  
Gestionnaire,  
service de tarification



Prix de la  
recrue  
de l'année

**Jed Cormier**  
Agent au support  
technique - courtage



Prix du  
bénévolat

**Nicole Belliveau**  
Gestionnaire, service  
des ressources humaines



Prix  
d'excellence

**Gabriel Bisson**  
Analyste en actuariat



Prix  
d'excellence

**Andréa Bureaux**  
Tarificatrice senior



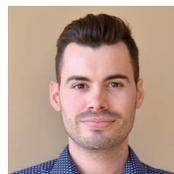
Prix  
d'excellence

**John Coughlan**  
Directeur développement  
des affaires - Atlantique



Prix  
d'excellence

**Christa Guitard**  
Agente au service  
à la clientèle



Prix  
d'excellence

**Adam Thibodeau**  
Agent en ressources  
humaines



Prix  
d'excellence

**Isabelle Vautour**  
Coordinatrice,  
sélection et émission

# ◆ Assomption Vie est fière de contribuer au rayonnement de nos communautés!



Un an après le lancement de son Programme de responsabilité sociale, l'engagement de la compagnie et de ses employés est toujours aussi palpable.

« Nous prenons notre statut de mutuelle au sérieux et nous sommes convaincus de l'importance de redonner à la communauté acadienne, là où se trouvent nos racines les plus profondes. »  
- André Vincent, Président – directeur général



## #DéfiPetitGeste : un élan de générosité qui se perpétue

Le cœur rempli de bonté et le sourire aux lèvres, des équipes d'employés de Groupe Assomption ont consacré une demi-journée de bénévolat dans un organisme de la région. Témoinnant du succès de cette initiative, Groupe Assomption compte bonifier, en 2017, le temps de bénévolat de ses employés en allouant une demi-journée additionnelle.

En 2016, 6% du bénéfice net du Groupe Assomption fut distribué à divers organismes et groupes communautaires œuvrant dans divers domaines d'activités.

« Ce souhait profond de voir notre communauté grandir, prospérer et s'enraciner nous habite tous, employés et membres de la direction. Nous sommes donc naturellement ravis de pouvoir épauler et accompagner les organismes de notre communauté dans la réalisation de leurs projets. »

– Réjean Boudreau, Vice-président, Chef du développement organisationnel

À ses débuts, en 1903, la Société L'Assomption offrait un soutien important à l'éducation des Acadiens des États-Unis et du Canada – un engagement que perpétue la Fondation L'Assomption.



Souhaitant accroître sa contribution, un important changement fut apporté à la structure de la Fondation L'Assomption. Dorénavant, 1 % des profits de la compagnie sont versés sous forme de dons et de commandites à des projets faisant la promotion de l'apprentissage et de l'éducation.



*François Poirier fut couronné grand gagnant du concours Jeunes reporters Acadie.*

Pour en connaître davantage sur nos nombreuses actions philanthropiques, consultez notre Bilan de responsabilité sociale 2016.



*Les jeunes de Sistema Nouveau-Brunswick à l'œuvre.*

## ◇ La santé financière d'Assomption Vie en 2016

1,6  
MILLIARD \$

Actif sous  
gestion

185  
MILLIONS \$

Revenu  
en primes

7,3  
MILLIONS \$

Résultat  
attribuable  
aux titulaires  
de polices

121  
MILLIONS \$

Avoir des  
titulaires

245 %

Ratio de solvabilité  
au 31 décembre 2016

A – Pour une dix-septième année consécutive

Note attribuée par A.M. Best, agence spécialisée dans l'évaluation indépendante de la solidité financière et de la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance à travers le monde.

# ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	16
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	17
État consolidé de la situation financière	18
État consolidé des résultats	19
État consolidé du résultat global	20
État consolidé des variations des capitaux propres	21
État consolidé des flux de trésorerie	23
Notes des états financiers consolidés	24-74

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS AUX TITULAIRES DE POLICES

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d' **Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'**Assomption Compagnie mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Dieppe, Canada  
Le 23 février 2017

# RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie,

J'ai évalué le passif des polices dans l'état consolidé de la situation financière d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2016, et sa variation dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Moncton, Nouveau-Brunswick  
Le 16 février 2017

Luc Farmer  
Fellow, Institut canadien des actuaires

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers) Au 31 décembre

	Notes	2016	2015
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Placements</b>			
	4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 288	8 818
Titres de créance		496 317	485 253
Titres de participation		66 606	66 081
Prêts hypothécaires		116 238	116 334
Autres placements		2 117	1 867
Avances sur police		9 384	8 714
Immeubles de placement		30 781	30 869
		725 731	717 936
Autres éléments d'actif	7	18 924	23 101
Actifs de réassurance	11	181 623	168 883
Actifs d'impôts différés	17	2 510	2 241
Immobilisations corporelles	8	5 062	4 756
Immobilisations incorporelles	9	4 413	4 689
Écart d'acquisition		467	467
Actif net des fonds distincts	10	706 782	657 596
		1 645 512	1 579 669
<b>PASSIF</b>			
Passifs des contrats d'assurance	11	753 259	735 237
Passifs des contrats de placement	12	21 383	22 138
Autres éléments de passif	14	22 099	24 289
Passif au titre des avantages du personnel	15	11 240	13 022
Passifs d'impôts différés	17	4 694	4 261
Emprunts	16	4 247	5 492
Passif net des fonds distincts	10	706 782	657 596
		1 523 704	1 462 035
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Avoir des titulaires de polices</b>			
Excédent cumulé		116 891	110 512
Cumul des autres éléments du résultat global		4 130	6 418
		121 021	116 930
Participations ne donnant pas le contrôle		787	704
		121 808	117 634
		1 645 512	1 579 669
Éventualités et engagement	19, 20		

## AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
Président du conseil

  
Président-directeur général

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	Notes	2016	2015
		\$	\$
<b>PRODUITS</b>			
Primes brutes		184 497	182 170
Primes cédées à des réassureurs		(31 519)	(29 493)
<b>Primes nettes</b>	21	152 978	152 677
Honoraires et produits de commissions	23	20 124	18 970
Produits de placement	24	15 885	16 825
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	26	1 893	1 804
Variations de la juste valeur	27	11 692	9 263
Autres produits opérationnels		506	503
<b>Autres produits</b>		50 100	47 365
<b>Total des produits</b>		203 078	200 042
<b>CHARGES</b>			
Prestations et sinistres versés, montant brut	22	137 661	156 147
Sinistres cédés à des réassureurs	22	(20 387)	(21 747)
Variation des passifs des contrats, montant brut		18 337	(2 772)
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		(12 731)	(10 064)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>		122 880	121 564
Coûts d'emprunt	28	106	146
Honoraires et commissions versés	29	31 208	28 819
Charges administratives	29	32 244	31 012
Autres charges opérationnelles		5 023	5 404
<b>Autres charges</b>		68 581	65 381
<b>Total des charges</b>		191 461	186 945
<b>PROFIT AVANT PARTICIPATIONS ET IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		11 617	13 097
Participations versées aux titulaires de polices		1 172	1 097
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		10 445	12 000
Impôts sur le résultat	17	2 665	2 688
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		7 780	9 312
<b>RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX :</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle		508	410
Titulaires de polices		7 272	8 902
		7 780	9 312

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
	\$	\$
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	7 780	9 312
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latent(e)s, nets des impôts sur le résultat de (348 \$) (88 \$ en 2015)	(856)	207
Reclassement des gains réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de (486 \$) ((506 \$) en 2015)	(1 407)	(1 298)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	(2 263)	(1 091)
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat</b>		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées, nets des impôts sur le résultat de (440 \$) ((275 \$) en 2015)	(893)	(735)
Total des autres éléments du résultat global	(3 156)	(1 826)
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE</b>	<b>4 624</b>	<b>7 486</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	533	394
Titulaires de polices	4 091	7 092
	<b>4 624</b>	<b>7 486</b>

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2016				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	110 512	6 418	116 930	704	117 634
Résultat de l'exercice	7 272	-	7 272	508	7 780
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(2 288)	(2 288)	25	(2 263)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(893)	-	(893)	-	(893)
Total du résultat global	6 379	(2 288)	4 091	533	4 624
Dividendes	-	-	-	(450)	(450)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	116 891	4 130	121 021	787	121 808

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2015				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	102 345	7 493	109 838	880	110 718
Résultat de l'exercice	8 902	-	8 902	410	9 312
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(1 075)	(1 075)	(16)	(1 091)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(735)	-	(735)	-	(735)
Total du résultat global	8 167	(1 075)	7 092	394	7 486
Dividendes	-	-	-	(570)	(570)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	110 512	6 418	116 930	704	117 634

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net de l'exercice	7 780	9 312
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	605	356
Variation des actifs de réassurance	(12 740)	(10 220)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	18 360	(1 428)
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2 394	2 434
Variations de la juste valeur (note 27)	(11 692)	(9 263)
Gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente (note 26)	(1 893)	(1 804)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 057	2 225
Divers	(3 922)	(3 703)
	949	(12 091)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation	(3 441)	(15 850)
Flux de trésorerie opérationnels	(2 492)	(27 941)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Titres négociables, prêts hypothécaires et immeubles de placement :		
Ventes, échéances et remboursements	81 648	111 933
Achats et prêts	(79 098)	(101 818)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(2 424)	(1 420)
Divers	(919)	(41)
Flux de trésorerie d'investissement	(793)	8 654
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des emprunts	(1 245)	(688)
Flux de trésorerie de financement	(1 245)	(688)
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE</b>	(4 530)	(19 975)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	8 818	28 793
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	4 288	8 818

VOIR NOTE 18 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 1. MODE DE CONSTITUTION

**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la «Société»), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, «le Groupe») souscrivent des risques liés à l'assurance vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada. Enfin, par l'entremise d'une de ses filiales, la Société détient des immeubles de placement au Nouveau-Brunswick, Canada. Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada-Comptabilité.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 23 février 2017.

### Base de présentation

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser l'actif dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la fin d'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des immeubles de placement et des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

### Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **Place de l'Assomption Limitée (100 %)**
- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %)**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. La Société détient le contrôle sur les filiales lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

## Instruments financiers

### *Comptabilisation*

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, soit à la date de transaction, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

## Placements

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus six mois à compter de la date d'acquisition.

### *Titres de créance*

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

## *Titres de participation*

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur causées par des baisses de valeur importantes ou prolongées sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## *Prêts hypothécaires*

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital qui sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

## *Autres placements*

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## *Avances sur police*

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

## *Immeubles de placement*

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Leur valeur comptable comprend les coûts de remplacement partiel d'un immeuble de placement existant au moment où ceux-ci sont engagés, si les critères de comptabilisation sont satisfaits, et exclut les coûts d'entretien courant. Suite à la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont présentés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions de marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont inclus au résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation cesse de façon permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'un immeuble de placement sont comptabilisés au résultat dans la période de la mise hors service ou la sortie de l'actif.

## **Autres éléments d'actif**

Les autres éléments d'actif se composent d'actifs financiers incluant : les montants à recevoir au titre de l'assurance, les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir, ainsi que d'actifs non financiers incluant : les commissions et frais payés d'avance, les impôts sur le résultat à recevoir et autres. Les autres éléments d'actifs financiers sont classés comme des prêts et créances.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

L'actif de réassurance est révisé aux fins de dépréciation à chaque date d'établissement des états financiers consolidés ou plus fréquemment lorsqu'il y a indice de dépréciation survenant au

cours de l'exercice. Un montant est constaté aux résultats en présence de preuves tangibles indiquant que le Groupe pourrait ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que le solde non recouvré peut être estimé de façon fiable.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 40 ans
Stationnement	Linéaire	Durée d'utilité	5 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun
Liste clients	Aucun	Indéterminé	Aucun

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a indication que celles-ci peuvent s'être dépréciées. La durée d'utilité doit être réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée doit être comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

## Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi que chaque fois où il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie à laquelle correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée aux résultats.

## Actif net des fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et produits de commissions.

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

## **Passifs des contrats d'assurance**

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état consolidé de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaboré à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire

scénario retenu. En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## *a) Mortalité*

Pour les contrats d'assurance vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe. L'amélioration future de la mortalité n'est pas prise en considération dans l'évaluation.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une table de mortalité récente de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

## *b) Invalidité*

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

## *c) Rendement des placements*

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

## *d) Charges*

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

## *e) Déchéance*

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

## *f) Participations aux excédents de polices*

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futurs projetés, reflétant les barèmes de participation actuels.

## *g) Marges pour écarts défavorables*

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La variation de la juste valeur passe à la dépense de variation des passifs des contrats à l'état consolidé des résultats.

## Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent de passifs financiers incluant : les montants à payer au titre de l'assurance, les fournisseurs et charge à payer et autres, ainsi que de passifs non financiers incluant les impôts sur le résultat à payer. Les passifs financiers sont classés comme autres passifs financiers.

## Régimes d'avantages du personnel

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages sociaux postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages sociaux postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

## Impôts

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basés sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers consolidés et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite aux résultats comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Emprunts

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

## Passif net des fonds distincts

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état consolidé de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

## Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

## Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette

obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

## Primes

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

## Honoraires et produits de commissions

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Produits de placement

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats. Le revenu locatif des immeubles de placement est comptabilisé aux résultats selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

## Gains et pertes réalisés

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers et les immeubles de placement. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

## Comptabilisation des charges

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

## Modifications de conventions comptables

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le groupe a adopté les normes suivantes:

### *IAS 16 - Immobilisations corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles*

En mai 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles". Cet amendement intitulé "Clarification sur les modes d'amortissement acceptables" précise que la base d'amortissement calculée en fonction des revenus ne doit plus être utilisée. L'amortissement des actifs comptabilisés doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques de ces actifs. L'adoption de cet amendement n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

### *IFRS 11 - Partenariats*

En mai 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 11 "Partenariats" intitulé "Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune". Cet amendement précise que l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise, doit être comptabilisée et présentée comme un regroupement d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 "Regroupement d'entreprises". L'adoption de cet amendement n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

### *IAS 1 - Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 "Présentation des états financiers". Cet amendement apporte des précisions sur les informations à divulguer et sur l'utilisation du jugement relatif aux informations divulguées. L'adoption de cet amendement n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## *Améliorations annuelles (2012 - 2014)*

En septembre 2014, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012-2014, lesquelles concernent quatre normes. L'adoption de ces améliorations n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

## **Modifications futures de conventions comptables**

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date d'émission des états financiers consolidés du Groupe sont décrites ci-après.

Le Groupe les adoptera au cours des exercices à venir.

## *IFRS 9 – Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9 "Instruments financiers". Cette norme apporte des changements à la comptabilisation des instruments financiers par rapport aux éléments suivants; le classement et l'évaluation des instruments financiers reflétant pour les actifs financiers le modèle d'affaires de la gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie de ces actifs financiers, la dépréciation basée sur le modèle de perte attendue et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. Les dispositions de cette norme s'appliqueront rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cependant, les compagnies d'assurance auront l'option de repousser la date d'application de cette nouvelle norme pour concorder avec l'adoption de la phase II de la norme IFRS 17 au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## *IFRS 16 - Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "Contrats de location". Selon cette nouvelle norme, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. La norme IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

## *IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients". Celle-ci permet de comptabiliser en une seule norme les produits tirés de tous les contrats avec les clients, à l'exception des contrats d'assurance, des contrats de location, des instruments financiers et de certains échanges non monétaires. Cette nouvelle norme établit un modèle unique en cinq étapes afin de reconnaître les produits. La norme IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

### Jugements

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

#### *Classement des contrats d'assurance et de placement*

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments

suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

#### *Classement des immeubles*

Les immeubles détenus à long terme afin d'en tirer des revenus locatifs et dont le Groupe n'est pas le principal occupant sont considérés comme des immeubles de placement. Le caractère significatif de l'usage est établi en analysant le rapport entre l'espace locatif occupé à des fins propres en comparaison avec l'espace locatif total.

### Estimations et hypothèses

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

#### *Juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise ses meilleures estimations.

## *Juste valeur des immeubles de placement*

Le Groupe se fonde sur l'évaluation de la juste valeur établie par un évaluateur indépendant qualifié pour établir la juste valeur des immeubles de placement. Il utilise des techniques d'évaluation qui reposent sur ses normes et techniques d'évaluation.

Les principales hypothèses pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement sont décrites à la note 6.

## *Juste valeur des passifs des contrats de placement*

La juste valeur des passifs des contrats de placement est équivalente à leur valeur comptable étant donné leur échéance à court terme.

## *Avantages futurs du personnel*

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est basé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 15.

## *Passif des contrats d'assurance de personnes*

L'établissement des provisions mathématiques des contrats d'assurance dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. L'information sur ces hypothèses est présentée aux notes 2 et 13.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 4. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

	2016					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	4 288	-	-	-	4 288	4 288
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	387 383	101 714	-	-	489 097	489 097
Municipalités	1 076	-	-	-	1 076	1 076
Sociétés et autres	6 144	-	-	-	6 144	6 144
	394 603	101 714	-	-	496 317	496 317
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	188	-	-	188	188
Privilégiés	43 886	-	-	-	43 886	43 886
Unités de fonds de placement	21 978	554	-	-	22 532	22 532
	65 864	742	-	-	66 606	66 606
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	8 589	-	8 589	8 818
Résidentiels autres	-	-	23 842	-	23 842	23 836
Commerciaux	-	-	83 807	-	83 807	83 139
	-	-	116 238	-	116 238	115 793
<b>Autres placements</b>	-	-	2 117	-	2 117	2 118
<b>Avances sur polices</b>	-	-	9 384	-	9 384	9 384
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	30 781	30 781	30 781
	464 755	102 456	127 739	30 781	725 731	725 287

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Valeur comptable et juste valeur

	2015					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	8 818	-	-	-	8 818	8 818
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	374 193	99 382	-	-	473 575	473 575
Municipalités	1 653	-	-	-	1 653	1 653
Sociétés et autres	6 082	3 943	-	-	10 025	10 025
	381 928	103 325	-	-	485 253	485 253
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	160	-	-	160	160
Privilégiés	40 777	-	-	-	40 777	40 777
Unités de fonds de placement	20 674	4 470	-	-	25 144	25 144
	61 451	4 630	-	-	66 081	66 081
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	8 483	-	8 483	8 854
Résidentiels autres	-	-	24 232	-	24 232	24 388
Commerciaux	-	-	83 619	-	83 619	84 017
	-	-	116 334	-	116 334	117 259
<b>Autres placements</b>	-	-	1 867	-	1 867	1 864
<b>Avances sur polices</b>	-	-	8 714	-	8 714	8 714
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	30 869	30 869	30 869
	452 197	107 955	126 915	30 869	717 936	718 858

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les transactions liées aux immeubles de placement.

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	30 869	30 797
Disposition	-	-
Variation de la juste valeur	(88)	72
Solde à la fin de l'exercice	30 781	30 869
Revenu locatif et frais de service	6 367	6 947
Charges opérationnelles générant un revenu locatif	(4 204)	(4 343)
Charges opérationnelles ne générant pas de revenu locatif	(558)	(574)

## 5. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter

lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque

de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

### *Risque de crédit maximal*

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie  
Titres de créance  
Prêts hypothécaires  
Autres placements  
Avances sur polices  
Actifs de réassurance  
Autres créances (note 7)

	2016	2015
	\$	\$
	4 288	8 818
	496 317	485 253
	116 238	116 334
	2 117	1 867
	9 384	8 714
	181 623	168 883
	15 047	19 099
	825 014	808 968

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Qualité du portefeuille de titres de créance

	2016	2015
	\$	\$
AAA	562	586
AA	209 872	221 582
A	285 883	263 085
	496 317	485 253

## Qualité du portefeuille de titres de participation privilégiés

	2016	2015
	\$	\$
PF-1	-	-
PF-2	37 220	38 239
PF-3	6 666	2 538
	43 886	40 777

## Prêts en souffrance et provisions pour pertes

Il est à noter qu'aucun prêt hypothécaire n'est en souffrance depuis plus de 31 jours pour l'année en cours et l'année antérieure.

### Provisions pour pertes

	2016	2015
	\$	\$
Prêts hypothécaires :		
Au début de l'exercice	-	353
Diminution des provisions pour pertes	-	(353)
À la fin de l'exercice	-	-

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de

compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	\$ 1 353	\$ -	\$ -

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

	2016						
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	4 288	-	-	-	-	4 288	4 288
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	2 374	17 895	56 864	411 964	489 097	489 097
Municipalités	-	514	562	-	-	1 076	1 076
Sociétés et autres	-	1 016	-	-	5 128	6 144	6 144
	-	3 904	18 457	56 864	417 092	496 317	496 317
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	188	-	-	-	-	188	188
Privilégiés	43 886	-	-	-	-	43 886	43 886
Unités de fonds de placement	22 532	-	-	-	-	22 532	22 532
	66 606	-	-	-	-	66 606	66 606
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	1 420	4 343	-	2 826	8 589	8 818
Résidentiels autres	-	13 050	5 632	5 160	-	23 842	23 836
Commerciaux	-	30 323	30 024	19 779	3 681	83 807	83 139
	-	44 793	39 999	24 939	6 507	116 238	115 793
<b>Autres placements</b>	-	1 360	-	757	-	2 117	2 118
<b>Avances sur polices</b>	9 384	-	-	-	-	9 384	9 384
<b>Autres créances</b>	15 047	-	-	-	-	15 047	15 047

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

2015

	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	8 818	-	-	-	-	8 818	8 818
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	10	18 725	45 285	409 555	473 575	473 575
Municipalités	-	526	1 127	-	-	1 653	1 653
Sociétés et autres	-	3 943	1 050	-	5 032	10 025	10 025
	-	4 479	20 902	45 285	414 587	485 253	485 253
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	160	-	-	-	-	160	160
Privilegiés	40 777	-	-	-	-	40 777	40 777
Unités de fonds de placement	25 144	-	-	-	-	25 144	25 144
	66 081	-	-	-	-	66 081	66 081
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	2 637	2 933	-	2 913	8 483	8 854
Résidentiels autres	-	9 447	9 199	5 586	-	24 232	24 388
Commerciaux	-	25 900	28 767	26 463	2 489	83 619	84 017
	-	37 984	40 899	32 049	5 402	116 334	117 259
<b>Autres placements</b>	-	312	1 537	18	-	1 867	1 864
<b>Avances sur polices</b>	8 714	-	-	-	-	8 714	8 714
<b>Autres créances</b>	19 099	-	-	-	-	19 099	19 099

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## *Risque de marché boursier*

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

## 6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

### **Hiérarchie de la juste valeur**

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'actifs ou passifs identiques sur un marché actif sans ajustement.
- Niveau 2 : L'évaluation est basée sur des données autres que les données sur un marché actif incluses dans le niveau 1 et qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (prix) ou indirectement (dérivé du prix).
- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 288	-	-	4 288
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	394 603	-	394 603
Titres de participation	65 864	-	-	65 864
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	101 714	-	101 714
Titres de participation	742	-	-	742
Immeubles de placement	-	-	30 781	30 781
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	115 793	-	115 793
Autres placements	-	2 118	-	2 118
Avances sur polices	-	9 384	-	9 384
	70 894	623 612	30 781	725 287
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	21 383	-	21 383
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	4 144	-	4 144
	-	25 527	-	25 527

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 818	-	-	8 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	381 928	-	381 928
Titres de participation	61 451	-	-	61 451
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	103 325	-	103 325
Titres de participation	4 630	-	-	4 630
Immeubles de placement	-	-	30 869	30 869
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	117 259	-	117 259
Autres placements	-	1 864	-	1 864
Avances sur polices	-	8 714	-	8 714
	74 899	613 090	30 869	718 858
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	22 138	-	22 138
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	5 373	-	5 373
	-	27 511	-	27 511

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période considérée.

Se référer à la note 4 pour la conciliation de la juste valeur marchande des immeubles de placement.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée par un évaluateur indépendant qualifié.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Ces méthodes sont fondées sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt courants du marché en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des immeubles. Les flux de trésorerie futurs attendus incluent les flux de trésorerie contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles attendues. Ils tiennent compte des intérêts, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie

futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location en vigueur et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché.

Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi que des données du marché et des projections en date de l'évaluation. Les justes valeurs sont habituellement comparées aux informations du marché, y compris les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable.

L'évaluateur indépendant qualifié établit la juste valeur des immeubles de placement en fonction de leur utilisation optimale. Il utilise les méthodes suivantes d'évaluation: approche du coût, approche de revenu et approche de comparaison directe. Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2016	2015
	%	%
Taux d'actualisation	9 à 10	9 à 10
Taux de croissance		
Loyers	0 à 2	0 à 2
Dépenses d'opération	2	2
Taux d'inoccupation	5	5

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2016	2015
	%	%
<b>Actifs financiers</b>		
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	3 606	4 183
Réassureurs	5 433	9 069
Agents, courtiers et intermédiaires	574	1 292
Produits de placement à recevoir	1 226	1 212
Comptes à recevoir	4 208	3 343
	15 047	19 099
<b>Actifs non financiers</b>		
Commissions et frais payés d'avance	2 677	2 654
Impôts sur le résultat à recevoir	1 171	1 313
Autres	29	35
	3 877	4 002
	18 924	23 101

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Coût

Au 31 décembre 2015	8 733
Ajouts	1 251
Autres variations	(760)
Au 31 décembre 2016	9 224

### Amortissement cumulé

Au 31 décembre 2015	3 977
Amortissement	945
Autres variations	(760)
Au 31 décembre 2016	4 162

### Valeur comptable

Au 31 décembre 2015	4 756
Au 31 décembre 2016	5 062

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Liste clients	Total
<b>Coût</b>					
Au 31 décembre 2015	1 187	12 919	101	898	15 105
Coût capitalisé	65	-	1 108	-	1 173
Projets achevés	-	253	(253)	-	-
Autres variations	(161)	-	-	-	(161)
Au 31 décembre 2016	1 091	13 172	956	898	16 117
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 31 décembre 2015	798	9 618	-	-	10 416
Amortissement	230	1 219	-	-	1 449
Autres variations	(161)	-	-	-	(161)
Au 31 décembre 2016	867	10 837	-	-	11 704
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 décembre 2015	389	3 301	101	898	4 689
Au 31 décembre 2016	224	2 335	956	898	4 413

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 10. ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	2016	2015
	\$	\$
<b>ACTIF NET</b>		
Placements :		
Titres de créance	21 217	18 356
Titres de participation	9 033	7 568
Fonds de placement	675 109	629 362
Trésorerie et dépôts à terme	648	1 435
Produits de placement à recevoir	86	85
Autres	1 765	2 197
	707 858	659 003
Passif	1 076	1 407
<b>ACTIF NET</b>	<b>706 782</b>	<b>657 596</b>

	2016	2015
	\$	\$
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	657 596	612 037
Contributions nettes :		
Contributions	126 295	113 545
Retraits de fonds	(121 762)	(77 702)
	4 533	35 843
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	32 317	(17 168)
Intérêts et dividendes	24 876	38 394
Frais de gestion et d'administration	57 193	21 226
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(12 540)</b>	<b>(11 510)</b>
	706 782	657 596

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 11. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

### Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	2016		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	478 894	(142 582)	336 312
Assurance collective	57 018	(36 718)	20 300
Rentes et pensions	213 894	(780)	213 114
Autres passifs des contrats d'assurance	3 453	(1 543)	1 910
	753 259	(181 623)	571 636

	2015		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	459 205	(132 690)	326 515
Assurance collective	53 164	(34 228)	18 936
Rentes et pensions	219 777	(809)	218 968
Autres passifs des contrats d'assurance	3 091	(1 156)	1 935
	735 237	(168 883)	566 354

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	2016		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	732 146	(167 727)	564 419
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(15 520)	(5 427)	(20 947)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	36 296	(9 065)	27 231
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(3 116)	2 139	(977)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	17 660	(12 353)	5 307
Solde avant ce qui suit :	749 806	(180 080)	569 726
Autres contrats d'assurance	3 453	(1 543)	1 910
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	753 259	(181 623)	571 636

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

	2015		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	735 365	(158 008)	577 357
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(35 852)	(4 437)	(40 289)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	38 135	(6 882)	31 253
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(5 502)	1 600	(3 902)
Diminution des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	(3 219)	(9 719)	(12 938)
Solde avant ce qui suit :	732 146	(167 727)	564 419
Autres contrats d'assurance	3 091	(1 156)	1 935
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	735 237	(168 883)	566 354

Les principaux changements apportés aux méthodes et aux hypothèses actuarielles des passifs de contrats d'assurance net de l'impact de la réassurance se détaillent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Mortalité	(1 319)	(1 074)
Intérêt	(295)	(1 801)
Déchéance	2 522	(142)
Fonds distincts	-	(31)
Dépense	(2 204)	(858)
Autres (dividendes, données)	319	4
Total	(977)	(3 902)

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 12. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	22 138	23 358
Dépôts	2 362	2 145
Intérêts	338	352
Retraits de fonds	(3 455)	(3 717)
Diminution des passifs des contrats de placement	(755)	(1 220)
Total des passifs des contrats de placement	21 383	22 138

## 13. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance nettes de la réassurance s'illustrent ainsi :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	(13 242)	(11 176)	38 124	322 606	336 312
Assurance collective	8 091	6 656	4 021	3 442	22 210
Rentes et pensions	58 764	93 184	25 510	35 656	213 114

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

## Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

## Incidence sur le résultat après impôt

Hypothèse	Variation	2016	2015
	\$	\$	\$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(2 207)	(2 186)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(385)	(355)
Morbidité	5 % défavorable	(1 709)	(1 651)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 658)	(1 671)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(6 232)	(5 366)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	(1 155)	(1 042)
	- 100 pdb	784	943
Immeubles de placement			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	2 229	2 250
	- 10 %	(2 229)	(2 250)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	435	774
	- 10 %	(1 762)	(1 491)

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 14. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2016	2015
	\$	\$
<b>Passifs financiers</b>		
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	9 263	8 858
Réassureurs	3 301	5 963
Agents, courtiers et intermédiaires	2 193	1 304
Fournisseurs et charges à payer	6 060	6 929
Autres	1 068	1 091
	21 885	24 145
<b>Passifs non financiers</b>		
Impôts sur le résultat	214	144
	22 099	24 289

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 15. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
<b>Évolution des obligations au titre des prestations définies :</b>		
Solde au début de l'exercice	58 260	56 081
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 566	1 641
Cotisations des salariés	746	767
Charges d'intérêts	2 433	2 331
Prestations versées	(2 323)	(3 161)
Pertes actuarielles résultant des ajustements d'expérience	151	686
Gains actuariels résultant de changement des hypothèses démographiques	-	(85)
Pertes actuarielles résultant de changement des hypothèses financières	2 415	-
Solde à la fin de l'exercice	63 248	58 260
<b>Évolution de l'actif des régimes :</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	45 803	41 901
Cotisations de l'employeur	5 173	4 937
Cotisations des salariés	746	767
Rendement des actifs des régimes	3 182	1 359
Prestations versées	(2 323)	(3 161)
Juste valeur à la fin de l'exercice	52 581	45 803

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Les montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière sont les suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	63 248	58 260
Juste valeur des actifs des régimes	(52 581)	(45 803)
Passif relatif aux régimes de retraite	10 667	12 457

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 566	1 641
Intérêts nets sur le passif	484	564
	2 050	2 205

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2016	2015
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	573	565
Passif relatif aux régimes de retraite	10 667	12 457
	11 240	13 022

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % (7,5 % en 2015) à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations fut établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2015 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie (« AMV ») et le 31 décembre 2015 pour le régime de pension des employés et employées de Place de l'Assomption (« Place »). La durée résiduelle moyenne d'activité

des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 20 années (20 années en 2015) et de 9 années (9 années en 2015) pour ceux du régime Place. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 4 664 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2017.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les actifs suivants :

Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption  
Trésorerie

	2016	2015
	\$	\$
	52 239	45 617
	342	186
	52 581	45 803

## Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption (le «Fonds régime de retraite») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose d'encaisse (1,4 %), d'obligations canadiennes (40,8 %), d'actions canadiennes (28,7 %), d'actions étrangères (24,5 %) et de fonds de couverture (4,6 %). Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite sous la Loi de l'impôt sur le revenu.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2016	2015
	%	%
Taux d'actualisation	3,8 à 3,9	4,0 à 4,1
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM-B2D2014	CPM-B2D2014

## Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant

résume l'impact sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'année s'il y a changement de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2016	
	+ 1 %	- 1 %
Taux d'actualisation	(10 844)	14 372
Taux de croissance de la rémunération	2 258	(2 118)
Taux de mortalité	(96)	96

## Régime à cotisations définies

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le groupe a cessé d'offrir le régime à prestations définies aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime à

cotisations définies ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies ci-dessus. Le coût total reconnu par le Groupe au titre du régime à cotisations définies au cours de l'exercice 2016 est de 172 \$ (144 \$ en 2015).

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 16. EMPRUNTS

Le Groupe dispose de marges de crédit autorisées totalisant 500 \$ portant intérêt au taux de base. Ces emprunts bancaires sont renouvelables

annuellement, ne sont pas garantis et ne sont pas utilisés au 31 décembre 2016.

	2016	2015
	\$	\$
<b>Prêts hypothécaires</b>		
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,25 %, remboursable en versements mensuels de 33 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2017 et grevant les immeubles de placement	2 072	2 421
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,25 %, remboursable en versements mensuels de 33 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2017 et grevant les immeubles de placement	1 265	1 626
<b>Emprunts bancaires et autres</b>		
Emprunts au taux préférentiel moins 1 % sans modalités de remboursement établies	297	297
Billet promissoire sans intérêts, remboursable en versements annuels de 166 \$, échéant en septembre 2020	613	-
Billet promissoire à un taux de 4 %, remboursé en totalité en 2016	-	500
Contrepartie éventuelle payée en totalité en 2016	-	648
	<b>4 247</b>	<b>5 492</b>
Juste valeur	<b>4 144</b>	<b>5 373</b>

Les versements de capital prévus et requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2017	888 \$
	2018	907 \$
	2019	929 \$
	2020	650 \$
	2021	390 \$

Ces versements estimatifs sont fondés sur l'hypothèse que les emprunts échéant en 2017 seront renouvelés.

Le montant des emprunts hypothécaires renouvelables au cours du prochain exercice s'élève à 2 615 \$.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 17. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2016	2015
	\$	\$
Impôt exigible	2 073	2 338
Ajustements des années antérieures	(13)	(6)
Impôt différé	605	356
	2 665	2 688

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2016		2015	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	2 883	27,6	3 252	27,1
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(651)	(6,2)	(644)	(5,4)
Changement du taux d'imposition futur	338	3,2	-	-
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	63	0,6	59	0,5
Ajustements des années antérieures	(13)	(0,1)	(6)	-
Autres	45	0,4	27	0,2
	2 665	25,5	2 688	22,4

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés)  
du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2016	2015
	\$	\$
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	5 429	5 336
Contrats d'assurance	(36)	(46)
Titres de créance	202	249
Régimes d'avantages du personnel	(3 125)	(3 547)
Autres	(286)	28
	<b>2 184</b>	<b>2 020</b>
Actifs d'impôts différés	(2 510)	(2 241)
Passifs d'impôts différés	4 694	4 261
	<b>2 184</b>	<b>2 020</b>

## 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts reçus	7 919	8 639
Impôts sur le résultat payés	1 481	7 975
Participations versées	475	594
Dividendes reçus	2 326	2 455
Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :		
Intérêts versés sur le financement	103	147

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 19. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

## 20. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

## 21. PRIMES NETTES

	2016			2015
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	61 078	(14 252)	46 826	42 538
Assurance collective	66 282	(17 267)	49 015	50 272
Rentes et pensions	57 137	-	57 137	59 867
	184 497	(31 519)	152 978	152 677

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 22. PRESTATIONS ET SINISTRES VERSÉS NETS

	2016		2015	
	Prestations et sinistres versés, montant brut	Sinistres cédés à des réassureurs	Prestations et sinistres versés, montant net	Prestations et sinistres versés, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	26 382	(7 664)	18 718	20 688
Assurance collective	47 461	(12 677)	34 784	37 932
Rentes et pensions	63 818	(46)	63 772	75 780
	137 661	(20 387)	117 274	134 400

## 23. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2016	2015
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	16 504	15 271
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	888	1 246
Commissions de réassurance	2 732	2 453
	20 124	18 970

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 24. PRODUITS DE PLACEMENT

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	96	306
Intérêts sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat	1 781	1 827
Intérêts sur les titres de créance disponibles à la vente	3 546	3 496
Dividendes sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat	2 302	2 200
Dividendes sur les titres de participation disponibles à la vente	81	211
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	5 461	5 746
Intérêts sur les avances sur polices	455	435
Revenu locatif tiré des immeubles de placement	3 045	3 332
Frais de service tirés des immeubles de placement	3 322	3 615
Frais de service attribuables aux immeubles de placement	(4 204)	(4 343)
	15 885	16 825

## 25. REVENU LOCATIF

Place de l'Assomption, une filiale du Groupe, loue des immeubles de commerces de détail et de bureaux à des locataires en vertu de contrats de location simple.

Les engagements minimaux au titre des loyers liés aux contrats de location simple non résiliables sur leur durée restante se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Moins d'un an	4 617	5 439
Plus d'un an et moins de cinq ans	9 037	11 485
Plus de cinq ans	424	1 052
	14 078	17 976

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 26. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2016	2015
	\$	\$
Gains réalisés		
Titres de participation	485	3
Titres de créance	1 438	1 804
Pertes réalisées		
Titres de participation	(30)	(3)
	<u>1 893</u>	<u>1 804</u>

## 27. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	2016	2015
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	11 780	9 191
Immeubles de placement	(88)	72
	<u>11 692</u>	<u>9 263</u>

## 28. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	2016	2015
	\$	\$
Honoraires versés	1 408	1 378
Commissions versées	29 800	27 441
	<u>31 208</u>	<u>28 819</u>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## 29. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2016	2015
	\$	\$
<b>Charges administratives</b>		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	20 670	19 421
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	945	772
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	1 449	1 662
Honoraires de consultants	3 393	3 470
Frais liés aux immeubles de placement (note 4)	558	574
Divers	5 229	5 113
	<b>32 244</b>	<b>31 012</b>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		
Provision pour perte sur prêts	-	584
Divers	5 023	4 820
	<b>5 023</b>	<b>5 404</b>

## 30. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital réponde aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital.

Le rapport de l'actuaire est présenté au conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2016

## Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum de 150 %. Au 31 décembre 2016, le ratio du Groupe est de 245 % (242 % en 2015).

Un ratio de 245 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 45,3 millions de dollars (42,0 millions de dollars en 2015), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

## Capital réglementaire

	2016	2015
Capital disponible selon les exigences	116 978 \$	110 028 \$
Capital requis	47 808 \$	45 379 \$
Ratio de solvabilité	245 %	242 %

## 31. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

### Dirigeants et entités affiliées

En 2009, le Groupe a accordé à 647439 NB Inc., dont les actionnaires sont des administrateurs de Les Placements Louisbourg Inc., un prêt sans intérêt s'élevant à 1,3 million de dollars, ainsi qu'un montant

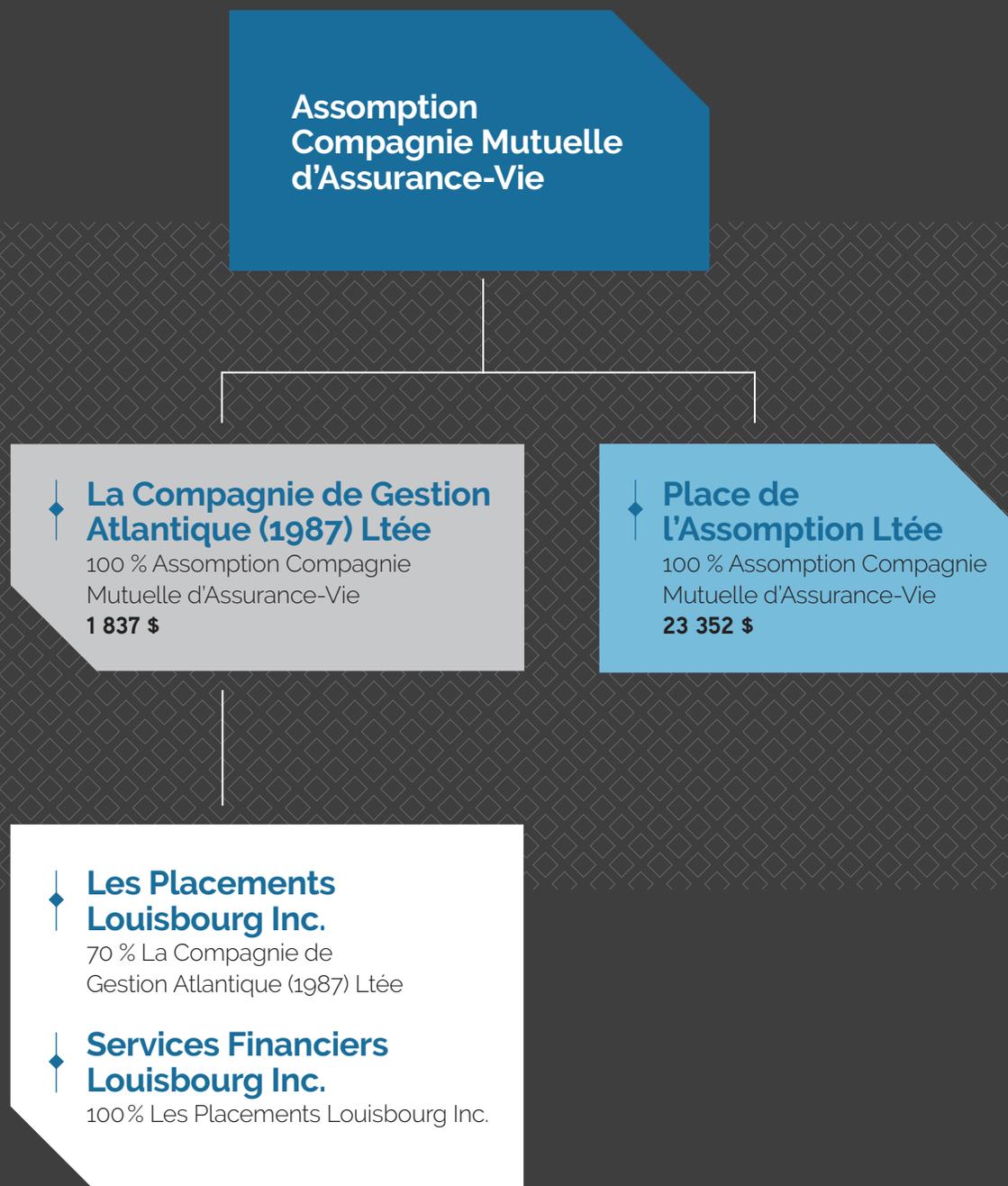
additionnel de 467 \$ en 2012, remboursable d'ici le 30 octobre 2024. Le solde de ce prêt fut remboursé en totalité en 2016. Le solde au 31 décembre 2015 était 485 \$.

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non-dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	3 558	3 586
Honoraires	236	257
Avantages postérieurs à l'emploi	261	276
	4 055	4 119

# ◇ Organigramme



% = droit de vote en pourcentage

\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)

# ◇ RAPPORT ANNUEL 2016

## **ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE**

770, rue Main/C.P. 160  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506.853.6040  
sans frais : 1.800.455.7337  
télécopieur : 506.853.5428

## **LA COMPAGNIE DE GESTION ATLANTIQUE (1987) LTÉE**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449

## **LES PLACEMENTS LOUISBOURG INC.**

770, rue Main/C.P. 160  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 1.888.608.7070

## **PLACE DE L'ASSOMPTION LTÉE**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449



**Assomption Vie**

[www.assomption.ca](http://www.assomption.ca)